

Jeudi 26 février 2026

Nous avons reçu un appel téléphonique de l'Agglo, nous précisant qu'il y avait trop de personne qui allait visiter le prochain boulodrome.

Mr Gares a précisé que le boulodrome était un chantier et qu'il était absolument interdit d'aller le visiter actuellement.

Tout accès à ce boulodrome est absolument interdit que ce soit à l'intérieur comme à l'extérieur sous peine d'amende. Les chantiers sont dangereux et les visites perturbent les entreprises.

L'AGGLO nous a demandé de faire une fiche d'inscription que vous trouverez au boulodrome, et dès que ce sera possible, ils nous donneront une date pour visiter ce nouveau bâtiment ensemble.

Nous vous demandons donc de bien vouloir remplir cette fiche correctement avec Nom, Prénom, n° de tél et adresse mail. Sans cette inscription, il ne sera pas possible de venir le visiter.

Par avance, merci de bien vouloir respecter cette circulaire.

Le bureau de l'Amicale